



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06/02/2023**

<p>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</p> <p>Nombre de membres en exercice : 15</p> <p>Nombre de Conseillers présents : 9</p> <p>Nombre de Conseillers représentés : 5</p> <p>Début de séance : 20h30</p> <p>Fin de séance : 22h04</p>	<p>L'an deux mille vingt trois, le lundi 6 février, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 31 janvier 2023, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Alicia Berthier-Derose, Lucie Rousselet-Jurcevic, Laurent Poncet, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Marlène Benoit, Gaël Marandin, Thierry Rolland.</p> <p>Excusés : Samuel Périody, Francis Meuterlos, Nicolas Métivier, Estelle Remacle, Florence Collino, Hervé Lacroix,</p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs : Samuel Périody à Alicia Berthier-Derose, Francis Meuterlos à Gérard Dèque, Florence Collino à Thierry Rolland, Estelle Remacle à Gaël Marandin, Nicolas Métivier à Bénédicte Lavier</p> <p>Secrétaire : Lucie Rousselet Jurcevic</p>
---	---

PRESTATION OMBELLISA POUR LA MEDIATHEQUE ET LE MUSEE

CONVOCAION
LE 31 01 2023

AFFICHAGE LE
13 FEV. 2023

M. Laurent Poncet, époux de Mme Isabelle Poncet quitte la salle et ne participera pas au vote.

Dans le cadre des animations souhaitées au sein de la médiathèque et du musée, les élus souhaitent pouvoir travailler avec Isabelle Poncet .

Cette dernière étant l'épouse de M. Laurent Poncet, adjoint, M. le Maire soumet les propositions d'animation d' Ombellisa au conseil municipal par souci de transparence.

Le coût des ateliers est d'environ 200 € sachant que Mme Poncet prévoit également les matériaux dont elle a besoin pour les réaliser.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés soit 13 voix sur 13 :

- approuve le devis d'ombellisa, pour la réalisation des animations en 2023.

- autorise le Maire à signer les pièces y afférant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

